

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Europe & France > France > Écologie (France) > Ecologie : Parc des Beaumonts (France) > Interlocuteurs territoriaux (Parc des Beaumonts) > **Réunion du comité scientifique et technique du parc des Beaumonts (...)**

Réunion du comité scientifique et technique du parc des Beaumonts (Montreuil, 93)

jeudi 17 février 2011, par [CSTB](#) (Date de rédaction antérieure : 31 janvier 2011).

Direction de l'Environnement et
du Développement durable (DEDD)
01 48 70 66 84 - ER/ DG 2011
didier.gleyzes@montreuil.fr

Montreuil, lundi 31 janvier 2011

COMPTE-RENDU REUNION COMITE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU PARC DES BEAUMONTS

Objet de la réunion

Réunion de lancement du Comité Scientifique et Technique du parc des Beaumonts (CSTB)

Participants

Julien Birard (Natureparif), Pierre Delbove (Beaumonts Nature en Ville, BNeV), Antoine Roulet (Observatoire Départemental de la Biodiversité Urbaine, ODBU, CG93), Morgane Dumas et Yann Le Bourligu (division de la biodiversité et du patrimoine naturel de la ville de Paris), Laurent Spanneut (BNeV), Pierre Rousset (BNeV), Joslène Reekers (élue à l'environnement et à la nature en ville), Joël Mollet (service des espaces verts), Pierre-Luc Vacher (chargé de mission biodiversité, direction de l'environnement et du développement durable, DEDD), Didier Gleyzes (chargé de mission sensibilisation, DEDD).

Excusés

Loïc Lenoan (division de la biodiversité et du patrimoine naturel de la ville de Paris), Laurent Poncet (Muséum National de l'Histoire Naturelle, MNHN)

Liste de diffusion

Pierre Rousset, Laurent Spanneut, Pierre Delbove, Thierry Laugier et Marie-Andre Lantz (BNeV), Jean-Philippe Sibley, Frédéric Hendoux, Laurent Poncet et Emilie Blaise (MNHN), Julien Foussard (LPO), Elena Gorchakova (Noéconservation), Julien Birard et Gilles Lecuir (NatureParif), Marie Christine Léger et Pierre Schuller (SRHM), Pierre Chaignot (Radio France), Antoine Roulet (ODBU), Morgane Dumas, Yann Le Bourligu et Loïc Lenoan (ville de Paris), Fabienne Vansteenkiste (élue aux espaces publics et déplacements), Joslène Reekers (élue à l'environnement et à la nature en ville), Luc Lehart (directeur des espaces publics et déplacements), Emmanuelle Roggeri (directrice de l'environnement et du développement durable), Jean Pierre Henry et Joël Mollet (SEV), Pierre-Luc Vacher (DEDD)

Rédacteur CR

Didier Gleyzes

1. Eléments du compte rendu

1 Retour sur l'historique du parc et présentation des trois zones de l'écosystème par Pierre Rousset et Pierre-Luc Vacher. Les Beaumonts constituent une zone relais entre les grands parcs (boisements ou zones humides) du réseau Natura 2000 départemental. L'accent est mis sur la richesse et la diversité de son patrimoine écologique.

2 Selon les recommandations de l'audit patrimonial, la mise en place d'un comité scientifique et technique devrait permettre d'améliorer la gestion de la qualité du parc. Son rôle est double :

- de conseil auprès des services des espaces verts (SEV) pour la gestion au quotidien et la définition des priorités d'action ;
- d'expertise et de consultation pour les aménagements à moyen et long terme, visant à faciliter les décisions prises par les élus.

Pilote : DEDD

3 Présentation succincte de la candidature au programme Life+ et de ses implications pour le CSTB en cas de sélection. Pierre Rousset fait remarquer que l'attente de l'obtention ou non des subventions européennes ne doit pas guider le travail du CSTB. Joslène Reekers approuve.

Pilote : DEDD

Echéance : Réponse définitive en juin 2011.

4 Présentation de la composition envisagée du CSTB. Pierre Delbove note que la Société régionale d'horticulture de Montreuil est intéressée par la démarche et assistera à la prochaine réunion. La liste proposée n'est pas exhaustive.

5 Pour Pierre Rousset, la réflexion sur la réfection de l'étanchéité de la mare devra être menée au second semestre 2011, en fonction de l'obtention ou non des subventions européennes.

Pierre Delbove fait remarquer que l'hiver n'est pas la meilleure période pour intervenir du fait des dérangements occasionnés sur les amphibiens.

La possibilité de récupérer l'eau de pluie sur les toits des bâtiments rue Paul Doumer est de nouveau avancée.

Une rencontre se tiendra le 23 février au siège du CBNBP : la réfection de la mare des Beaumonts pourrait constituer une occasion pour l'expérimentation de nouvelles techniques.

Pilote : Direction des espaces publics et déplacements

Echéance : 2° semestre 2011.

6 Un état des lieux des inventaires faunistiques et floristiques est présenté. Les principales sources identifiées sont les suivantes :

- Document d'objectifs Natura 2000 « Sites de la Seine-Saint-Denis » : Parc communal des Beaumonts.
- Europe Solidaire Sans Frontières, rubrique « Ecologie : Parc des Beaumonts »
- Échantillonnage floristique, CBNBP, 2006.

- Ville de Montreuil, service des espaces verts, Parc naturel des Beaumonts : Plan de gestion 2008-2013.

- Inventaires habitats et flore de l'ODBU.

Un participant fait remarquer que le CBNBP dispose peut-être aussi d'inventaires pertinents concernant les Beaumonts.

Concernant l'avifaune, plusieurs participants s'accordent pour dire qu'il y a un écart important entre le nombre d'oiseaux protégés au titre de l'annexe 1 de la directive recensés dans les cahiers d'entités de l'ODBU et leur présence réelle sur le site (au moins en migration ou de passage).

Dans les travaux futurs du CSTB, programme Life + ou non, les études d'impact et protocoles de suivi éventuels devront largement prendre en compte la protection des espèces d'oiseaux patrimoniales, nombreuses sur le site.

Pilote : CSTB

7 Le problème le plus urgent sur le parc et qui nécessite de fournir un effort financier et technique rapidement est celui de l'invasion des boisements par les robiniers faux acacias. Antoine Roulet relève le danger pour le maintien de l'équilibre du site.

Joël Mollet explique que le SEV ne dispose pas d'effectifs et de moyens suffisants pour procéder à l'écorçage, à la coupe ou à l'arrachage de cette espèce envahissante sur le court terme. De plus, l'accès à la zone concernée est difficile pour les engins et il est conseillé de commencer par une zone test. A noter qu'une fois les arbres bûcheronnés, il sera nécessaire de supprimer les rejets tous les 2 à 3 ans.

Deux solutions sont envisagées : soit de renforcer les effectifs des SEV sur une durée à déterminer (via de l'insertion / formation ?) ; soit de faire appel à une entreprise de bûcheronnage en externe. A noter qu'un contrat Natura 2000 pourrait être mis en place pour cette action. Il s'agirait pour cela de se rapprocher du service juridique de la DEV (direction des espaces verts) du CG93 une fois le DOCOB validé (en mars).

Dans tous les cas, le bois récupéré devrait servir à des projets de développement durable (menuiserie via des associations ou de l'artisanat local, granulé bois...)

Pierre Rousset note que les érables semblent également constituer un problème en matière de fermeture du milieu.

Pilote : SEV

Echéance : Mars-avril 2011

8 Au niveau des prairies : il est recommandé de faire en sorte d'étendre la zone des prairies fleuries à papillons et également de déboiser ou d'étêter autour des observatoires.

La mise en place au printemps de l'éco-pâturage nécessite de :

- s'entendre sur le choix des ânes (consulter l'herbier de St Georges pour déterminer la race la plus appropriée en fonction de son régime alimentaire),
- faire l'acquisition d'une clôture amovible temporaire pour la phase test,

- déterminer l'emplacement exact pour l'enclos et le construire.

Pilote : SEV + DEDD

Echéance : Avril-Mai 2011

9 Le chantier de jeunes volontaires internationaux programmé pour une durée de quinze jours entre cet été et le mois de septembre devra s'attacher plus particulièrement à l'arrachage de la renouée du Japon.

Pilote : SEV + DEDD

Echéance : Septembre 2011

10 Antoine Roulet remarque que le plan de gestion 2008-2013 produit par Vincent Van de Boor, ancien responsable adjoint du SEV, est un document de qualité. Cependant, Joël Mollet fait constater qu'au moins cinq ans de retard ont été pris dans la réalisation de ses objectifs, ambitieux. Des priorités sont donc à examiner, le rôle du CSTB est aussi d'aider le SEV à prioriser les actions en fonction de l'urgence écologique.

Pilote : CSTB + SEV

11 Antoine Roulet présente le réseau Natura 2000, le Document d'objectif (DOCOB) en cours de finalisation et les fiches actions qui en découlent, et évoque les études d'incidences pour tous projets ou manifestations liées au parc (ex. manifestations sportives de plus de 300 personnes).

Plusieurs participants font remarquer que l'argumentaire pour la réalisation de futures études d'incidences éventuelles devra prendre en compte le fait que peu des 12 espèces ont été observées aux Beaumonts.

Le plan de gestion devra être repris à la marge pour l'harmoniser avec ceux des autres sites du réseau Natura 2000 (voire plus conséquemment si le dossier Life + est retenu).

Le plan de gestion et la signature de la Charte Natura 2000 pourraient en quelque sorte avoir valeur d'étude d'incidence.

Pilote : SEV + CSTB + DEDD

12 Un déficit de transmission de l'information entre les différents acteurs est soulevé.

Il est proposé de créer un espace dédié pour le CSTB sur le site Internet de la ville, dans la même rubrique que le Comité des Usagers du parc, et d'y mettre en ligne comptes rendus, documents officiels et documents de travail pertinents.

Antoine Roulet donne son accord pour diffuser le Document d'objectif au sein du CSTB avant finalisation.

Pilote : DEDD

2. Points à discuter et prochaines réunions

Problèmes et /ou points à discuter

- Robiniers faux acacias

- Mise en place de la phase test de l'éco-pâturage

Prochaines rencontres Début mars

Groupe de travail pour la réalisation d'une fiche action sur les robiniers

Pilote : SEV + CSTB + DEED

ANNEXE I : Le comité scientifique du parc

Sans attendre le résultat du dossier européen Life+ Nature, la ville a mis en place un comité scientifique du parc. Ce comité « expert » doit permettre d'orienter les choix du service gestionnaire (les espaces verts) en matière de préservation et de développement de la biodiversité du site.

Composition :

- la Direction Environnement et Développement Durable de Montreuil,
- le Service des Espaces Verts de Montreuil,
- l'Observatoire Départemental de la Biodiversité Urbaine (ODBU),
- le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN),
- le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNPB),
- le Service des Espaces Verts de Paris,
- la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO),
- l'association Beaumonts Nature en Ville (BNeV),
- l'association NoéConservation,
- la Société Régionale d'Horticulture de Montreuil (SRHM),
- l'association NatureParif.

ANNEXE II : sigles

BNeV : association Beaumonts-Nature en ville

CBNPB : Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien

CG93 : Conseil général du 93

CUP : Comité des Usagers du parc

CSTB : Comité scientifique et technique du parc des Beaumonts

DEDD : Direction de l'Environnement et du Développement durable

DOCOB : Document d'objectif

LPO : Ligue pour la Protection des Oiseaux

MNHN : Muséum National de l'Histoire Naturelle

ODBU : Observatoire Départemental de la Biodiversité Urbaine

SEV : Service des espaces verts

SRHM : Société Régionale d'Horticulture de Montreuil
